

RCS : SENS Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00115 Numéro SIREN : 414 291 336 Nom ou dénomination : FOX TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 1196

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 21 RUE DE L'EUROPE 89100 MAILLOT		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 1 4 2 9 1 3 3 6 0 0 0 1 7		Néant ☐ *					
Exercice N clos le, 30092017		N-1 30092016					
Brut 1		Amortissements, provisions 2					
Capital souscrit non appelé (I) AA		GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS 01 AOUT 2018 1196					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	2 745	2 745	20 000	
		Fonds commercial (1) AH	AI	589 701	589 701	239 701	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			350 000	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ	356 534	208 442	148 092	184 675
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	734 885	552 061	182 824	103 713
		Immobilisations en cours AV	AW	28 541		28 541	
		Avances et acomptes AX	AY	32 330		32 330	150 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	415 000	65 000	350 000	350 000
		Créances rattachées à des participations BB	BC	347 152	105 000	242 152	300 000
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	51 138		51 138	37 272
TOTAL (II) BJ			933 248	1 644 777	1 715 361		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	128 930	14 698	114 232	116 667
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				136
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	186 967		186 967	240 335
		Autres créances (3) BZ	CA	394 720		394 720	393 589
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	172 210		172 210	520 130	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4 410		4 410	44 692	
	TOTAL (III) CJ	CK	887 237	14 698	872 539	1 315 550	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			947 946	2 517 316	3 030 911		
Renvois : (1) Dont droit au bail : 236 652		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	242 152	(3) Part à plus d'un an CR	31 698		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX TELECOM</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121 168)		DA	121 168	121 168
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	492 687	578 434
	Report à nouveau		DH	72 782	72 782
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	205 071	114 253
	Subventions d'investissement		DJ		16 867
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	911 708	923 504
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	549 750	779 862
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		14 261
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	644 636	930 853
	Dettes fiscales et sociales		DY	384 483	380 364
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	26 275	
	Autres dettes		EA	465	2 066
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 605 609	2 107 407	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 517 316	3 030 911	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 262 693	1 538 368
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		428	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 914 271	FB		FC	1 914 271	2 398 361		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	1 750 673	FH		FI	1 750 673	1 949 397		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 664 943	FK		FL	3 664 943	4 347 758		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	33 952	19 765		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	108 010	29 455		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 355	2 447		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 808 260	4 399 425	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 688 771	2 370 365	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	6 983	(62 565)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	729 550	549 241	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	65 089	37 374	
	Salaires et traitements*						FY	680 403	749 828	
	Charges sociales (10)						FZ	190 064	231 905	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	116 511	109 228
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	14 698	19 245
	Autres charges (12)						GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	7 730	6 780	
							GF	3 499 799	4 011 402	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	308 461	388 023		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 152		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	2 152		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	12 664	9 892	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	12 664	9 892	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 512)	(9 892)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	297 949	378 131		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX TELECOM</u>				Néant ☐ *																										
				Exercice N		Exercice N - 1																								
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		242																								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	16 867	15 603																								
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC																										
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	16 867	15 845																								
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	12 420	28 863																								
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF																										
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	13 000	202 000																								
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	25 420	230 863																								
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(8 553)	(215 018)																								
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ																										
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	84 325	48 860																								
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 827 278	4 415 270																								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 622 207	4 301 017																								
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	205 071	114 253																								
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO																									
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY																									
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG																									
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP																									
		- Crédit-bail immobilier			HQ																									
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH																									
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ																									
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK																									
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX																									
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC																									
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD																									
	(9)	Dont transferts de charges			A1	28 764	9 376																							
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2																									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3																									
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4																									
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																												
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																				
Exercice N																														
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs																				
Exercice N																														
Charges antérieures	Produits antérieurs																													

SAS FOX TELECOM

N° 2053

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	592 446	KE		KF	370 000
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	356 534	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	363 112	KW		KX	153 500
		Matériel de transport*				KY	54 842	KZ		LA	4 992
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	169 088	LC		LD	548	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	28 541
	Avances et acomptes					LK	150 000	LL		LM	32 330
	TOTAL III					LN	1 093 576	LO		LP	219 910
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	867 000	8V		8W	25 152
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	37 272	1U		1V	13 866		
TOTAL IV				LQ	904 272	LR		LS	39 018		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 590 294	ØH		ØJ	628 927	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	350 000	LV		LW	612 446		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	356 534		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	516 612		
		Matériel de transport		IV		MP	8 353	MQ	51 481		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 844	MT	166 791		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	28 541		
	Avances et acomptes			NC	150 000	ND		NE	32 330		
	TOTAL III			IV	150 000	NG	11 197	NH	1 152 289		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
		Autres participations			IØ		ØX	130 000	ØY	762 152	
		Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	51 138			
TOTAL IV			I3		NJ	130 000	NK	813 290			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	500 000	ØK	141 197	ØL	2 578 025	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS FOX TELECOM**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 745	PF		PG		PH	2 745
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	171 859	PS	36 583	PT		PU	208 442
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	301 900	QE	64 596	QF		QG	366 496
	Matériel de transport	QH	15 137	QI	12 419	QJ	8 353	QK	19 203
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	166 293	QM	2 913	QN	2 844	QO	166 362
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	655 188	QV	116 511	QW	11 197	QX	760 503
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	657 933	ØP	116 511	ØQ	11 197	ØR	763 248

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS FOX TELECOM**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

SAS FOX TELECOM

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	347 152	UM	347 152	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	51 138	UV		51 138	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	186 967		186 967		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	960		960		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	62 805		62 805	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	31 698		31 698	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	299 257		299 257		
	Charges constatées d'avance	VS	4 410		4 410		
	TOTAUX		VT	984 387	VU	901 552	VV
	RENOIS	(1) Montant des	VD				
		– Prêts accordés en cours d'exercice					
– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	450		450		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	549 300		206 384	342 915	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	644 636		644 636		
Personnel et comptes rattachés		8C	107 030		107 030		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 151		79 151		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	13 612		13 612		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	151 146		151 146		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	33 545		33 545		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	26 275		26 275		
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	465		465		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 605 609	VZ	1 262 693	342 915	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	230 140	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30092017				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA		205 071			
			de son conjoint				WB					
					moins part déductible*		WC					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW		1 805			
	Amendes et pénalités		WJ	1 805		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	81 000		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8					
			- imposées au taux de 0 %				ZN		13 000			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN					
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		48 284			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	349 160		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
			- imposées au taux de 0 %							WH		
			- imposées au taux de 19 %							WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	XA	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG		85 195		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	85 195		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	263 965		XJ			
				déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	263 965		XO			

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SAS FOX TELECOM

[illegible]

Désignation

SAS FOX TELECOM

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	50 293
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	72 782	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale ZB - Autres réserves ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	114 253		Dividendes	ZE	200 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE	85 747		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG	72 782				
	TOTAL I	ØF	272 782		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	272 782			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N - 1 :											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)			YQ							
	Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance			YT	249 322		247 239				
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	189 522		XQ	216 602		149 672				
	Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	112 787		17 429				
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)			ST	150 838		134 901				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	729 550		549 241				
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	29 197		17 281				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)			9Z	35 892		20 093				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	65 089		37 374				
T. V. A.	Montant de la T. V. A. collectée			YY	711 649		809 382				
	Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	521 651		589 667				
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *			ØB	660 954						
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0,00 handicapés : 0,00)			YP	30,78		25,70				
	Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%			
	Numéro du centre de gestion agréé * XP			Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Simon 0 ZR 1							
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH							
	REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL			
				Plus-values à 19% JM			Imputations JC				
Groupe : résultat d'ensemble. JD				Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO				
				Plus-values à 19% JP			Imputations JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017, présente un total de 2 517 316 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 3 827 278 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 205 071 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017.

A effet du 1^{er} octobre 2016, la société a acquis un fonds de commerce sis à Orléans pour un montant de 500 000 Euros, qui se décompose de la manière suivante :

- Eléments incorporels : 350 000 Euros,
- Eléments corporels : 150 000 Euros.

Au cours de l'exercice, la SAS FOX TELECOM a acquis 13 000 parts sociales de la SAS FOX POINT SERVICE pour un montant de 13 000 Euros. A la clôture de l'exercice, la SAS FOX TELECOM détient 100 % de la SAS FOX POINT SERVICE.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

3- ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Seuls les éléments significatifs ci-après sont mentionnés :

3.1 : Immobilisations incorporelles

Elles incluent :

- Logiciels pour une valeur brute (totalement amortis)	2 745 €
- Droit d'entrée versé pour les locaux d'Orléans	20 000 €
- Droit au bail des locaux sis à :	
- Provins	4 573 €
- Sens	45 735 €
- Auxerre (centre commercial).....	186 344 €
- Eléments incorporels :	
- Fonds de commerce	3 049 €
- Fonds de commerce sis à Orléans (45)	350 000 €
- Total montant brut	612 446 €

3.2 : Immobilisations corporelles

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
 - aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations
- sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Immobilisations financières

Le poste « Titres de participation » se décompose comme suit :

TITRES DE PARTICIPATION	30/09/2016	++	-	30/09/2017
<i>Filiale</i>				
RECHERCHE CONCEPTION SERVICE	350 000			350 000
FOX POINT SERVICE	52 000	13 000		65 000
Total montant brut	402 000	13 000	0	415 000
Provision (titre Fox Point Service)	52 000	13 000		65 000
Total provisions	52 000	13 000	0	65 000
Total montant net	350 000	0	0	350 000

Titres de participation : L'appréciation de la valeur actuelle des titres de participation prend en considération :

- La quote-part détenue dans les capitaux propres,
- Les plus- values latentes,
- Les situations particulières au regard du potentiel économique et financier des filiales.

La rubrique « créances sur participations » inclut les montants des avances accordées à des sociétés liées pour la somme de 347 152 €, dont 2 152 € d'intérêts courus, et sont dépréciées à hauteur de 105 000 €.

3.4 : Stocks et en Cours

Les stocks sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Une provision pour dépréciation de 14 698 € a été dotée sur l'exercice.

3.5 : Informations sur les créances

3.5.1 : Produits à recevoir

Les produits à recevoir se répartissent ainsi :

- Factures à établir :	186 967 €
- Avoirs à recevoir :	214 527 €
- Etat produits à recevoir :	31 698 €
- SFR produits à recevoir :	84 630 €
TOTAL	517 822 €

3.5.2 : Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 4 410 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture.

3.5.3 : Les indications des échéances des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse joint.

3.6 : Capital social

Le capital social s'élève à 121 168 Euros. Il est divisé en 7 573 actions de 16 € chacune.

3.7 : Informations sur les dettes

3.7.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.7.2 : Charges à payer

Les charges à payer concernent les postes suivants :

- Intérêts courus à payer	710 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues	24 126 €
- Dettes fiscales et sociales	151 321 €
TOTAL	176 157 €

3.7.3 : Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale jointe.

3.8 Filiales et participations

L'activité des filiales et participations est retracée dans le tableau ci-après.

	SARL RECHERCHE CONCEPTION SERVICE 31/12/2016	SAS FOX POINT SERVICE 30/09/2017
Capital	245 735 €	65 000 €
Capitaux propres	311 166 €	< 198 652 € >
Quote-part de capital détenu	100%	100 %
Valeur nette comptable des titres détenus	350 000 €	0 €
Chiffre d'affaires du dernier exercice	2 264 959 €	0 €
Résultat du dernier exercice	102 215 €	< 17 590 € >

3.9 : Engagements hors bilan

3.9.1 : Provision pour retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements en matière de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 50 577 € sur la base des salaires bruts de l'exercice 2016/2017 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- les droits calculés au terme des 62 ans, actualisés à la date de clôture
- pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.

3.9.2 : Accroissements futurs de la dette d'impôt

- Produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation	25 383 €
---	----------

3.9.4 : Clause de retour à meilleure fortune

La société bénéficie d'une clause à meilleure fortune à hauteur de 20 000 € suite à un abandon de créances. Cette clause n'a pas produit ses effets sur l'exercice.

3.10 : Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 33 921 € et a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	592 446	KE		KF	370 000	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	356 534	KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	363 112	KW		KX	153 500	
		Matériel de transport*					KY	54 842	KZ		LA	4 992	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	169 088	LC		LD	548	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	28 541	
	Avances et acomptes						LK	150 000	LL		LM	32 330	
	TOTAL III						LN	1 093 576	LO		LP	219 910	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	867 000	8V		8W	25 152
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	37 272	IU		IV	13 866		
TOTAL IV						LQ	904 272	LR		LS	39 018		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	2 590 294	ØH		ØJ	628 927

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
				par virement de poste à poste		3		4							
				1		2									
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	350 000	LV		LW	612 446					
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY						
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB						
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	356 534					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	516 612				
		Matériel de transport				IV		MP	8 353	MQ	51 481				
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	2 844	MT	166 791				
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW					
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	28 541					
	Avances et acomptes				NC	150 000	ND		NE	32 330					
	TOTAL III				IY	150 000	NG	11 197	NH	1 152 289					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7					
		Autres participations				IØ		ØX	130 000	ØY	762 152				
Autres titres immobilisés				II		2B		2C							
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	51 138						
TOTAL IV				I3		NJ	130 000	NK	813 290						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4	500 000	ØK	141 197	ØL	2 578 025	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 745	PF		PG		PH	2 745		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	171 859	PS	36 583	PT		PU	208 442		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	301 900	QE	64 596	QF		QG	366 496		
	Matériel de transport	QH	15 137	QI	12 419	QJ	8 353	QK	19 203		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	166 293	QM	2 913	QN	2 844	QO	166 362		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	655 188	QV	116 511	QW	11 197	QX	760 503		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	657 933	ØP	116 511	ØQ	11 197	ØR	763 248		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM					NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS FOX TELECOM**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	347 152	UM	347 152	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	51 138	UV		UW	51 138			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	186 967		186 967					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	960		960					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	62 805		62 805					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	31 698			31 698				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	299 257		299 257					
	Charges constatées d'avance		VS	4 410		4 410					
	TOTAUX			VT	984 387	VU	901 552	VV	82 836		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	450		450						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	549 300		206 384		342 915				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	644 636		644 636						
Personnel et comptes rattachés		8C	107 030		107 030						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 151		79 151						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	13 612		13 612						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	151 146		151 146						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	33 545		33 545						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	26 275		26 275						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	465		465						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 605 609	VZ	1 262 693	342 915				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	230 140	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

GREFFE

FOX TELECOM SAS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 121 168 Euros

RCS SENS 414 291 336

21 Rue de l'Europe

89100 MAILLOT

Décision de l'Associée Unique du 30 mars 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2017

SASU FOX TELECOM

Exercice clos le 30 septembre 2017

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

A l'Associée Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « FOX TELECOM » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIEE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 14 mars 2018.

SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

SAS FOX TELECOM

21 RUE DE L'EUROPE

89100 MAILLOT

Comptes annuels au 30 septembre 2017

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>30/09/2017</i>	<i>30/09/2016</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 745	2 745	20 000	
Fonds commercial	589 701		589 701	239 701
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				350 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	356 534	208 442	148 092	184 675
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	734 885	552 061	182 824	103 713
Immobilisations en cours	28 541		28 541	
Avances et acomptes	32 330		32 330	150 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	415 000	65 000	350 000	350 000
Créances rattachées à des participations	347 152	105 000	242 152	300 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 138		51 138	37 272
ACTIF IMMOBILISE	2 578 025	933 248	1 644 777	1 715 361
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	128 930	14 698	114 232	116 667
Avances et acomptes versés sur commandes				136
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	186 967		186 967	240 335
Autres créances	394 720		394 720	393 589
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	172 210		172 210	520 130
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 410		4 410	44 692
ACTIF CIRCULANT	887 237	14 698	872 539	1 315 550
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 465 262	947 946	2 517 316	3 030 911

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2017</i>	<i>30/09/2016</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 121 168)	121 168	121 168
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	492 687	578 434
Report à nouveau	72 782	72 782
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	205 071	114 253
Subventions d'investissement		16 867
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	911 708	923 504
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	549 750	779 862
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 261
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	644 636	930 853
Dettes fiscales et sociales	384 483	380 364
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 275	
Autres dettes	465	2 066
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 605 609	2 107 407
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 517 316	3 030 911

Résultat de l'exercice en centimes 205 070,65

Total du bilan en centimes 2 517 316,23

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>30/09/2017</i>	<i>30/09/2016</i>
Ventes de marchandises	1 914 271		1 914 271	2 398 361
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 750 673		1 750 673	1 949 397
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 664 943		3 664 943	4 347 758
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			33 952	19 765
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			108 010	29 455
Autres produits			1 355	2 447
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 808 260	4 399 425
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 688 771	2 370 365
Variation de stock (marchandises)			6 983	(62 565)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			729 550	549 241
Impôts, taxes et versements assimilés			65 089	37 374
Salaires et traitements			680 403	749 828
Charges sociales			190 064	231 905
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			116 511	109 228
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 698	19 245
Dotations aux provisions				
Autres charges			7 730	6 780
CHARGES D'EXPLOITATION			3 499 799	4 011 402
RESULTAT D'EXPLOITATION			308 461	388 023
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 152	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 152	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			12 664	9 892
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			12 664	9 892
RESULTAT FINANCIER			(10 512)	(9 892)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			297 949	378 131

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2017</i>	<i>30/09/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		242
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 867	15 603
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 867	15 845
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 420	28 863
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	13 000	202 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 420	230 863
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(8 553)	(215 018)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	84 325	48 860
TOTAL DES PRODUITS	3 827 278	4 415 270
TOTAL DES CHARGES	3 622 207	4 301 017
BENEFICE OU PERTE	205 071	114 253

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX TELECOM</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 745	PF		PG		PH	2 745		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	171 859	PS	36 583	PT		PU	208 442		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	301 900	QE	64 596	QF		QG	366 496		
	Matériel de transport	QH	15 137	QI	12 419	QJ	8 353	QK	19 203		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	166 293	QM	2 913	QN	2 844	QO	166 362		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	655 188	QV	116 511	QW	11 197	QX	760 503		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	657 933	ØP	116 511	ØQ	11 197	ØR	763 248		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM	NO					
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

- ANNEXE DES COMPTES ANNUELS -

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017, présente un total de 2 517 316 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 3 827 278 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 205 071 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017.

A effet du 1^{er} octobre 2016, la société a acquis un fonds de commerce sis à Orléans pour un montant de 500 000 Euros, qui se décompose de la manière suivante :

- Eléments incorporels : 350 000 Euros,
- Eléments corporels : 150 000 Euros.

Au cours de l'exercice, la SAS FOX TELECOM a acquis 13 000 parts sociales de la SAS FOX POINT SERVICE pour un montant de 13 000 Euros. A la clôture de l'exercice, la SAS FOX TELECOM détient 100 % de la SAS FOX POINT SERVICE.

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

3- ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Seuls les éléments significatifs ci-après sont mentionnés :

3.1 : Immobilisations incorporelles

Elles incluent :

- Logiciels pour une valeur brute (totalement amortis)	2 745 €
- Droit d'entrée versé pour les locaux d'Orléans	20 000 €
- Droit au bail des locaux sis à :	
- Provins	4 573 €
- Sens	45 735 €
- Auxerre (centre commercial)	186 344 €
- Eléments incorporels :	
- Fonds de commerce	3 049 €
- Fonds de commerce sis à Orléans (45)	350 000 €
- Total montant brut	612 446 €

3.2 : Immobilisations corporelles

Les indications afférentes :

- aux entrées et sorties de l'actif immobilisé,
 - aux mouvements des amortissements et aux ventilations des dotations
- sont mentionnées sur les états de la liasse fiscale ci-annexés.

3.3 : Immobilisations financières

Le poste « Titres de participation » se décompose comme suit :

TITRES DE PARTICIPATION	30/09/2016	++	-	30/09/2017
<i>Filiale</i>				
RECHERCHE CONCEPTION SERVICE	350 000			350 000
FOX POINT SERVICE	52 000	13 000		65 000
Total montant brut	402 000	13 000	0	415 000
Provision (titre Fox Point Service)	52 000	13 000		65 000
Total provisions	52 000	13 000	0	65 000
Total montant net	350 000	0	0	350 000

Titres de participation : L'appréciation de la valeur actuelle des titres de participation prend en considération :

- La quote-part détenue dans les capitaux propres,
- Les plus- values latentes,
- Les situations particulières au regard du potentiel économique et financier des filiales.

La rubrique « créances sur participations » inclut les montants des avances accordées à des sociétés liées pour la somme de 347 152 €, dont 2 152 € d'intérêts courus, et sont dépréciées à hauteur de 105 000 €.

3.4 : Stocks et en Cours

Les stocks sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Une provision pour dépréciation de 14 698 € a été dotée sur l'exercice.

3.5 : Informations sur les créances

3.5.1 : Produits à recevoir

Les produits à recevoir se répartissent ainsi :

- Factures à établir :	186 967 €
- Avoirs à recevoir :	214 527 €
- Etat produits à recevoir :	31 698 €
- SFR produits à recevoir :	84 630 €
TOTAL	517 822 €

3.5.2 : Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 4 410 € et concernent des charges externes pour une période postérieure à la clôture.

3.5.3 : Les indications des échéances des postes de créances sont reprises sur l'état de la liasse joint.

3.6 : Capital social

Le capital social s'élève à 121 168 Euros. Il est divisé en 7 573 actions de 16 € chacune.

3.7 : Informations sur les dettes

3.7.1 : Provisions

Les indications concernant les dotations et reprises de provisions sont portées sur l'état de la liasse fiscale ci-annexé.

3.7.2 : Charges à payer

Les charges à payer concernent les postes suivants :

- Intérêts courus à payer	710 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues	24 126 €
- Dettes fiscales et sociales	151 321 €
TOTAL	176 157 €

3.7.3 : Les indications de l'échéance des dettes sont reprises sur l'état de la liasse fiscale jointe.

3.8 Filiales et participations

L'activité des filiales et participations est retracée dans le tableau ci-après.

	SARL RECHERCHE CONCEPTION SERVICE 31/12/2016	SAS FOX POINT SERVICE 30/09/2017
Capital	245 735 €	65 000 €
Capitaux propres	311 166 €	< 198 652 € >
Quote-part de capital détenu	100%	100 %
Valeur nette comptable des titres détenus	350 000 €	0 €
Chiffre d'affaires du dernier exercice	2 264 959 €	0 €
Résultat du dernier exercice	102 215 €	< 17 590 € >

3.9 : Engagements hors bilan

3.9.1 : Provision pour retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements en matière de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 50 577 € sur la base des salaires bruts de l'exercice 2016/2017 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- les droits calculés au terme des 62 ans, actualisés à la date de clôture
- pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.

3.9.2 : Accroissements futurs de la dette d'impôt

- Produits à recevoir non imposables l'année de leur comptabilisation	25 383 €
---	----------

3.9.4 : Clause de retour à meilleure fortune

La société bénéficie d'une clause à meilleure fortune à hauteur de 20 000 € suite à un abandon de créances. Cette clause n'a pas produit ses effets sur l'exercice.

3.10 : Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 33 921 € et a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	592 446	KE		KF	370 000
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	356 534	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	363 112	KW		KX	153 500
		Matériel de transport *				KY	54 842	KZ		LA	4 992
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	169 088	LC		LD	548
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	28 541
	Avances et acomptes				LK	150 000	LL		LM	32 330	
	TOTAL III				LN	1 093 576	LO		LP	219 910	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	867 000	8V		8W	25 152
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	37 272	IU		IV	13 866		
TOTAL IV				LQ	904 272	LR		LS	39 018		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 590 294	ØH		ØJ	628 927		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	350 000	LV		LW	612 446	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	356 534	MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU		MM		MN	516 612	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	8 353	MQ	51 481	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	2 844	MT	166 791	MU		
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	28 541	NB		
		Avances et acomptes	NC	150 000	ND		NE	32 330	NF		
	TOTAL III		IV	150 000	NG	11 197	NH	1 152 289	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX	130 000	ØY	762 152	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	51 138	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	130 000	NK	813 290	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	500 000	ØK	141 197	ØL	2 578 025	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	2 745	PF		PG		PH	2 745	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR	171 859	PS	36 583	PT		PU	208 442	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	301 900	QE	64 596	QF		QG	366 496	
	Matériel de transport		QH	15 137	QI	12 419	QJ	8 353	QK	19 203	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	166 293	QM	2 913	QN	2 844	QO	166 362	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	655 188	QV	116 511	QW	11 197	QX	760 503	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	657 933	ØP	116 511	ØQ	11 197	ØR	763 248	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS FOX TELECOM**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	347 152	UM	347 152	UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	51 138	UV		UW	51 138				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	186 967		186 967						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	960		960						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	62 805		62 805						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	31 698				31 698				
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	299 257		299 257						
	Charges constatées d'avance		VS	4 410		4 410						
	TOTAUX			VT	984 387	VU	901 552	VV	82 836			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	450		450						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	549 300		206 384		342 915				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	644 636		644 636						
Personnel et comptes rattachés			8C	107 030		107 030						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	79 151		79 151						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	13 612		13 612						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	151 146		151 146						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	33 545		33 545						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	26 275		26 275						
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	465		465						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	1 605 609	VZ	1 262 693		342 915				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	230 140	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

FOX TELECOM
Société par actions simplifiée au capital de 121 168 euros
Siège social : 21, rue de l'Europe 89100 MAILLOT
414 291 336 RCS SENS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 MARS 2018

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 :

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 205 070.65 euros décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes, une somme de 200 000.00 €
- Au compte « Autres Réserves », le solde soit 5 070.65 €

Après prélèvement, le poste « Autres réserves » s'élèvera à 497 757.65 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 non éligibles à la réfaction des 40% s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercices	Montant total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI
2013/2014	200 000.00 €	-	200 000.00 €
2014/2015	200 000.00 €	-	200 000.00 €
2015/2016	200 000.00 €	-	200 000.00 €

Certifié conforme
Le Président
M. Dimitri LANGLOIS

